

Conseil Municipal de Goven du 5 septembre 2011

Mise à jour du tableau des emplois permanents au 5 septembre 2011

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- d'approuver le tableau des emplois permanents (TEP) au 6 septembre.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 00 / ABSTENTION : 00

Renfort à l'école maternelle par un agent faisant fonction d'ATSEM le matin (création de classe double : maternelle/élémentaire)

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- d'autoriser Monsieur Le Maire à recruter un agent pour ce renfort le matin

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 00 / ABSTENTION : 00

Acceptation de la subvention produit des amendes de police

Le Conseil Municipal, Décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- d'accepter la subvention proposée
- de s'engager à effectuer les travaux d'aménagements piétonniers divers prévus dans la demande à savoir :
 - d'aménagement d'un chemin piéton protégé derrière l'ancien hospice
 - d'effectuer la mise en place de 2 barrières de protection des piétons sur le trottoir rue de la mairie au devant de la Pizzeria
 - d'effectuer la mise en place de 3 barrières de protection des piétons sur le trottoir rue de Lampâtre au droit de la sortie de l'école publique
 - d'effectuer l'aménagement d'un surbaissé de bordures pour handicapés du passage piétons rue Saint-Goulven avec sa signalisation horizontale
 - d'effectuer la mise en place de barrières de protection des piétons sur les chemins piétons du parc des sports
 - de réaliser l'aménagement de trottoirs à Louvain
 - de réaliser l'aménagement de l'arrêt de bus de la Licouasière
 - d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document permettant l'application de ces décisions

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 00 / ABSTENTION : 00

Budget de la régie « Production d'énergie photovoltaïque »

Le Conseil Municipal,

Décide par 25 voix pour (vote à main levée) :

- de voter le Budget primitif 2011 de ce service pour 3723 € en fonctionnement et 1913 € en investissement

VOTE : POUR : 25 / CONTRE : 00 / ABSTENTION : 2 (Monsieur PASCAL Gérard, Monsieur MEILLERAY Louis)

Commissions municipales – Mise à jour

Le Conseil Municipal,

- Décide à l'unanimité des votants par 24 voix pour (vote à main levée) :

(Monsieur PASCAL Gérard, Monsieur MEILLERAY Louis, Monsieur RICHEUX Joseph ne participant pas à ce point de l'ordre du jour comme ils l'ont déclaré en début de séance)

- la mise à jour de différentes commissions

Présentation du rapport annuel sur l'assainissement

Une présentation synthétique de ce rapport est faite à l'assemblée

Présentation du rapport annuel du SMICTOM

Une présentation synthétique de ce rapport est faite à l'assemblée

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Une présentation synthétique de ce rapport est faite à l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h00.

Le Maire
Philippe GOURRONC

A envoyer à clan.roquais@wanadoo.fr : correspondant Ouest-France de Lassy en attendant un nouveau correspondant à Goven